



CLEMESSY LORRAINE

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL LE 22 AOUT 2005

Convoqués : **Titulaires** :
MM. BIEBEL – DUFOUR – ESTEVEZ M. – FOURNIER – MANGIN – SICHEL

Suppléants :
MM. ACCOTTI – ADAMY – GUTHIER – HUAUX – REEH - SCHWARTZ

Président : M. FORMERY

Présents : MM. BIEBEL – DUFOUR – GODARD JP. - GUTHIER – HUAUX - MANGIN
–
ROUANET – SICHEL – TUTIN
Melle BASENACH

Absents excusés : MM. ACCOTTI – ADAMY – ESTEVEZ M. – FOURNIER – REEH - SCHWARTZ

Début de séance : 14h00

1. Approbation du dernier compte-rendu

M. ROUANET :

. Fait remarquer que sa présence à la RU du 25.07.05 n'est pas mentionnée, et qu'il n'a pas reçu le CR de cette réunion.

. De même pour MM. GODARD JP. et TUTIN.

. Réitère sa demande concernant la diffusion des états HS depuis le 04/04/05 ainsi que les états des heures d'intérim et de sous-traitance

M. ROUANET :

. Réitère sa demande concernant les entretiens individuels.

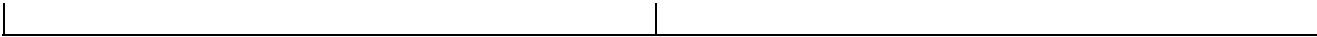
M. BIEBEL :

. Demande que les représentants du personnel soient informés mois par mois de l'évolution des entretiens.

JJFO : les états sont diffusés en CE.

JJFO : les entretiens seront faits jusqu'en fin d'année. Un point sera fait en octobre.

<p>M. DUFOUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Concernant le chantier ADP : la répercussion de l'augmentation des frais d'hôtel n'a toujours pas été faite pour le personnel en G.D. Demande un rattrapage immédiat. . Concernant l'organigramme : a-t-il été rectifié, si oui demande une diffusion au prochain DP. . Concernant les vêtements de travail : la livraison du solde (parkas, gilets) aura-t-elle bien lieu en septembre ? 	<p>JJFO : a contacté M. HAINE, attend sa confirmation.</p> <p>JJFO : l'organigramme a été modifié et diffusé aux chefs de services.</p> <p>JJFO : oui, la livraison est prévue en septembre prochain.</p>
QUESTIONS	
<p>M. SICHEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Suite au mail de M. MASSFELDER, demande des précisions concernant l'imputation du temps de délégation : faut-il tenir compte uniquement de la durée en temps réel des réunions ? . Concernant M. STELLA : est-il embauché à l'issue de son contrat d'apprentissage ? Dans quelle fonction ? . Y a-t-il un suivi au niveau des formations risques chimiques ? les recyclages sont-ils prévus à l'issue de la validité des formations ? 	<p>JJFO : imputation du temps réel des réunions.</p> <p>BBS : embauche au 01/09/05 comme ingénieur d'études.</p> <p>JJFO : oui, pour le personnel concerné.</p>
<p>MM. MANGIN – DUFOUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Règles en matière d'indemnisation de déplacement des intérimaires ? signalent un fort mécontentement des intérimaires sur le chantier SOLLAC. 	<p>JJFO : les règles en matière d'indemnisation des déplacements du personnel intérimaire sont négociées annuellement dans le cadre des conventions.</p>
<p>M. DUFOUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Egalement sur le chantier SOLLAC, la sous-traitance ne se fait pas dans la légalité. 	<p>JJFO : nous avons vérifié les contrats qui ont été élaborés conformément aux règles en vigueur.</p>
<p>M. ROUANET :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Certains chefs de chantiers ont mis fin le 12 août à la mission des intérimaires pour ne pas leur payer le jour férié du 15 août, alors que la charge de travail nécessitait une prolongation de leurs contrats. . Le positionnement de M. ADAMY a-t-il bien été précisé avec lui ? . Les monteurs habilités BR ne disposent pas tous du même matériel ? . Les « retours de chantiers » vont-ils rester à Metz ? 	<p>JJFO : au terme des contrats, les missions ne sont renouvelées qu'en cas de nécessité (charge et compétences)</p> <p>JJFO : oui, défini avec l'intéressé.</p> <p>JJFO : fera la vérification.</p> <p>JJFO : non, une partie seulement (annexe 3L) restera à l'atelier, le reste sera réparti sur les sites permanents et servira pour redémarrer les nouveaux chantiers.</p>
<p>M. BIEBEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Demande la réparation du chauffage dans la partie atelier et zone de stockage suite aux problèmes rencontrés depuis déjà deux ans. . Pour raison de manque de place, demande la création d'un hall pour stocker le matériel, l'outillage, etc... 	<p>JJFO : les grosses réparations incombent au propriétaire. Nous allons vérifier et si nécessaire, faire un courrier.</p> <p>JJFO : aucun investissement n'est prévu ni programmé pour la construction d'un hall de stockage.</p>



<p>. Suite à la revalorisation de la grille des déplacements, tous les rappels ont-ils été faits ?</p> <p>. Demande également une diffusion plus large (à tous les monteurs) de ces grilles.</p> <p>. Demande la diffusion de la grille km gestion aux sections syndicales et à l'ensemble du personnel production. Précise que le personnel qui utilise son véhicule personnel pour le service doit se faire rembourser sur ce barème.</p> <p>M. GODARD :</p> <p>. Le camion CY n'est pas utilisé en l'absence de M. HOLZRITTER. Cette situation n'est pas normale.</p> <p>. Concernant l'enveloppe spécifique Egalité Professionnelle Hommes/Fammes, y a-t-il eu une répartition au niveau de l'agence de Metz ?</p> <p>M. DUFOUR :</p> <p>. A appris à Mulhouse la mise en place d'un nouveau « coef. 255 monteur courant fort »</p> <p>. Pouvons nous avoir confirmation du départ de Mme THIRY ? Si oui, qui la remplace ?</p> <p>. Visites médicales, le médecin du travail ne dispose pas toujours du dossier du salarié au moment de la visite (sur le secteur HAYANGE).</p> <p>M. TUTIN :</p> <p>. Y a-t-il un suivi des visites médicales ?</p>	<p>JJFO : nous vérifions et ferons, le cas échéant, les rappels nécessaires.</p> <p>JJFO : les grilles de déplacement sont affichées sur les chantiers, sites, centres et agence.</p> <p>JJFO : cette grille est disponible sur le référentiel. Pour ceux qui n'y ont pas accès, en cas de besoin, se rapprocher du hiérarchique. Tout déplacement avec le véhicule personnel pour raison de service, doit faire l'objet d'un accord préalable de la hiérarchie et a posteriori, de la validation du déplacement.</p> <p>JJFO : la conduite du camion nécessite le permis poids lourd. En l'absence ponctuelle de M. HOLZRITTER, nous sommes amenés à prendre d'autres dispositions.</p> <p>BBS : oui, l'agence de METZ a bénéficié d'une partie de cette enveloppe.</p> <p>JJFO : nous n'avons aucune information sur la modification des grilles.</p> <p>BBS : l'information sera donnée par la Direction des Ressources Humaines.</p> <p>JJFO : sera vu avec le docteur MANGIN lors du prochain CHSCT.</p> <p>BBS : oui, vérifiera pour le cas signalé par M. TUTIN</p>
--	--

Fin de séance : 16h00

**Le Président,
JJ. FORMERY**

La prochaine séance est fixée au jeudi 29 septembre 2005 à 14h30